

Rythmes scolaires : le conseil vote le retour à la semaine de 4 jours



Plusieurs réunions ont eu lieu entre élus, parents d'élèves, enseignants et assistantes maternelles, autour des rythmes scolaires...

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont procédé au vote sur les rythmes scolaires pour la rentrée 2018-2019.

Courant décembre 2017, une réunion était organisée par les élus avec les parents d'élèves, les enseignants, mais également les assistantes maternelles, afin de discuter sur la possibilité donnée par le gouvernement aux communes d'un retour aux 4 jours d'école ou le maintien des 4 jours et demi avec organisation des NAP. Des discussions avaient permis à tous de donner un avis constructif, pesant le pour et le contre de la décision à

prendre pour le bien des enfants, tout en tenant compte des problèmes rencontrés par les parents.

Trois scénarios avaient été proposés par Aline Michel-dit-Laboëlle, élue responsable de la commission écoles : scolarité maintenue sur 4 jours et demi avec maintien du mercredi matin ; 4 jours et demi avec cours le samedi matin ; retour aux 4 jours avec arrêt des NAP. Une proposition de différencier les classes maternelles des classes élémentaires, en raison de l'âge des enfants, était également mise à la discussion.

Un sondage avait été ef-

fectué auprès des familles qui avait mis en lumière une préférence pour le retour à 4 jours à 62 % pour l'école élémentaire, 55 % pour l'école maternelle.

Fortes de ces résultats, les différentes parties prenantes procédaient, début janvier, à un vote dont le résultat donnait une large préférence au retour aux 4 jours tant en maternelle qu'en primaire.

Mercredi soir, les élus ont entériné cette décision à l'unanimité tout en regrettant l'abandon des NAP qui, malgré le coût important pour la commune, rencontraient un succès auprès des enfants.